

**COLLOQUE SUR LA PROMOTION DU BOIS EN CHAUDIÈRE-APPALACHES :
UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES ACTEURS POLITIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES
SUR LA CONSTRUCTION EN BOIS NON RÉSIDENTIELLE**

Saint-Georges, le 26 octobre 2010. – Le président de la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches, M. Maurice Sénécal, a mentionné, le 26 octobre 2010 à l'hôtel le Georgesville à Saint-Georges, le contexte dans lequel s'inscrit le *Colloque sur la promotion du bois en Chaudière-Appalaches*. Un événement qui s'est déroulé en présence du préfet de la MRC de Beauce-Sartigan et maire de Saint-Éphrem-de-Beauce, M. Luc Lemieux, et de M. Steven Guilbeault, coordonnateur général adjoint et cofondateur d'Équiterre,

« L'industrie de la transformation du bois en Chaudière-Appalaches se compose de plus de 300 entreprises et de 10 000 emplois. Ce secteur d'activité figure parmi les plus importants de notre région. Pour favoriser un lieu de concertation entre l'offre et la demande dans l'industrie de la construction, il s'imposait de faire connaître non seulement la *Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec* du gouvernement du Québec, mais aussi d'inviter des professionnels du bâtiment, entrepreneurs généraux, manufacturiers et donneurs d'ouvrage publics et privés à la même table », de constater le président de la CRÉ, M. Maurice Sénécal.

« La municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce s'est penchée sur un projet de construction non résidentielle et a souhaité regarder toutes les opportunités de création qu'offrent l'amalgame de différents matériaux », de poursuivre le préfet de la MRC de Beauce-Sartigan et maire de Saint-Éphrem-de-Beauce, M. Luc Lemieux. Il a notamment souligné l'importance de mettre de côté les préjugés quant à l'usage du bois dans la construction afin d'opter pour des possibilités multiples qui offrent un maillage intéressant pour l'ensemble de l'industrie de la construction et le développement économique de la région.

À cet effet, le coordonnateur général adjoint et cofondateur d'Équiterre, M. Steven Guibeault, s'est exprimé sur la lutte aux changements climatiques et la place du Québec dans un monde en transformation. Il a également rappelé les bienfaits d'un bâtiment vert et intelligent. Par conséquent, en raison de la qualité du bois québécois, il cible l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle comme étant un créneau d'avenir à investir.

Le *Colloque sur la promotion du bois en Chaudière-Appalaches* était organisé par la CRÉ et la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) en partenariat avec la Coalition BOIS Québec, Développement PME-CA, le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries de la transformation du bois (CSMOITB) et la direction générale régionale de la Chaudière-Appalaches du ministère des Ressources naturelles et du territoire (MRNF).

Le colloque s'inscrit également dans les orientations de développement de la CRÉ, puisqu'en en mai dernier, la CRÉ de la Chaudière-Appalaches adhère à la Chartre de la Coalition Bois Québec et renouvelait son adhésion au Groupe régions du Québec Wood Export Bureau (Q-WEB).

À propos de la CRÉ

Rappelons que la CRÉ constitue l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional en Chaudière-Appalaches. Elle a principalement pour mandat d'encourager le développement régional, de favoriser la concertation des partenaires régionaux et de donner, le cas échéant, des avis au gouvernement.

- 30 -

Source : Sylvie Fortin, M.A.
Conseillère en communication
Courriel : sfortin@chaudiere-appalaches.qc.ca

Informations : André Martel
Démarcheur en construction bois – Chaudière-Appalaches
Tél : 1.418.248.8488 poste 258 ou 1-819-574-3738
Courriel : amartel@quebecwoodexport.com

Martin Loiselle, ing. f.
Coordonnateur à la CRRNT et aux programmes forestiers
Tél. : 1.418.248.8488 poste 235
Courriel : mloiselle@chaudiere-appalaches.qc.ca